

**Situation acridienne en Algérie  
et dans la Région Occidentale  
(Arrêtée au 19/03/2017)**

La situation acridienne est caractérisée en Algérie par une accalmie générale. Le dispositif de surveillance et d'intervention, composé de cinq (05) équipes terrestres de surveillance et de lutte, appuyées par deux (02) hélicoptères pour la prospection, est déployé au niveau des wilayas d'*Adrar, Tamanrasset, Illizi, Béchar\* et Tindouf\** (\* hélicoptères).

L'attention est particulièrement portée vers les régions du sud ouest (frontières marocaines et mauritaniennes), suite à la résurgence qu'a connue la Mauritanie, en prévision d'éventuelles infiltrations de groupes denses de criquets pèlerins en Algérie.

Depuis le démarrage de la campagne printanière 2017, les opérations de prospection ont couvert une superficie cumulée de **19.530 ha** dont **8.680 ha** par voie aérienne soit **44%**, sans signalisation d'activité acridienne particulière.

Au niveau des pays de la Région Occidentale, la Mauritanie connaît des opérations de lutte limitées qui ont été réalisées contre quelques groupes résiduels d'ailées dans le nord-ouest du pays. Le cumul des traitements réalisés depuis le début de la campagne reste inchangé soit **20.956 ha**.

Ailleurs, la situation acridienne demeure calme.

**Source : DPVCT, FAO, CLCPRO, PAYS, INPV.**